

Conseil Municipal du 14 mars 2014

- Informations de Monsieur le Maire

- Minute de silence en mémoire de M Frédéric DANA, Conseiller Municipal et apothicaire de la pharmacie du Lavoir : courtois, charmant, bouillonnant d'idées et de projets, un homme proche des gens et d'une grande gentillesse.
- Présentation de l'acquisition toute récente d'un manuscrit sur Villerville.
- Demande du Conseil Général qui sollicite le prêt d'un tableau, la Présentation au Temple, pour une exposition de février à mai 2015. Accord de principe du Conseil.

- Résultat des consultations relatives à la maîtrise d'œuvre pour les travaux de confortement de la falaise

La construction de l'ouvrage de confortement de la falaise est estimée à 6 090 000,00€ HT. 6 offres sont parvenues en mairie dans les délais légaux. Le rapport d'analyse des offres a été établi par l'assistant à la Maîtrise d'ouvrage (NAMO Mandataire d'un groupement constitué avec le cabinet d'avocat GB2A et la société BURGEAP).

La Commission d'Appel d'Offres, en séance du 24 Février 2014, a étudié le rapport et retenu INGEROP Conseil & Ingénierie, mandataire d'un groupement constitué avec GEOS Ingénieurs Conseils, du sous-traitant SLG Paysage et d'un prestataire expertise et conseil Patrick BLANC, pour un montant de 400 695,00€ HT comprenant un montant de 394 695,00€ HT d'offre de base dont 132 195,00 €HT pour la tranche ferme et 262 500,00€ HT pour la tranche conditionnelle auxquels s'ajoutent 6 000,00 € HT d'option OPC (Ordonnancement-Pilotage-Coordination).

Le Conseil autorise Monsieur le Maire, à signer le marché de Maîtrise d'œuvre avec le Cabinet INGEROP Conseil & Ingénierie.

- Renouvellement du contrat de maintenance informatique

Le contrat d'assistance informatique arrive à son terme, il convient donc de le renouveler pour une année. Le contrat a pour objet l'entretien et le dépannage du matériel informatique de la mairie, de l'école et le poste de police.

Le Conseil autorise la signature du contrat de maintenance informatique avec Odinfo Consult pour l'année 2014 pour un montant de 1 800€ TTC.

- Travaux dans un logement communal

Nécessité d'installer une VMC dans un logement communal suite à un dégât des eaux. Une Ventilation Mécanique Contrôlée permettrait une meilleure ventilation du logement. Des devis ainsi que l'avis d'un architecte ont été demandés.

Le Conseil autorise la signature du devis de l'entreprise David DELAMARE pour un montant de 2 919,00€ (entreprise non assujettie à la TVA).

- Remplacement de radiateurs au Casino

Les installations de chauffage du casino au RDC ont été remplacées en 2013. Les derniers robinets de radiateurs au 1er étage sont à changer pour éviter de trop grandes variations de température avec le RDC. Pour des raisons de responsabilité et d'assurance, le travail doit être effectué par la même entreprise et avec les mêmes matériaux. Un devis a été demandé à l'entreprise David DELAMARE qui avait effectué la 1ère partie des travaux.

Le conseil autorise la signature du devis de l'entreprise David DELAMARE pour un montant de 3 163,09€ (entreprise non assujettie à la TVA).

- Achat de détecteurs de fumée normalisés
L'installation d'au moins un détecteur de fumée normalisé par logement sera obligatoire avant le 08/03/15. Un amendement de la loi daté du 16/01/14 précise que c'est le propriétaire et non le locataire qui doit installer le détecteur. Afin d'équiper les logements communaux, nous avons la possibilité de commander les 26 détecteurs pour un montant de 17,50€ TTC par unité.
Le Conseil autorise l'achat de 26 détecteurs de fumée normalisés pour les logements communaux pour un montant de 455€ (TVA non applicable).
- Révision de loyer commercial
Le locataire paie actuellement un loyer mensuel de 580€. Proposition d'actualiser le loyer de cet établissement, à compter du 1er avril 2014, sur l'indice de construction du 3ème trimestre 2013, soit 1612 points dans les conditions prévues par la législation en vigueur.
Le conseil fixe le montant du loyer mensuel à 567€ à compter du 1er avril 2014 soit une baisse de 13€ mensuels.
- Achat de vêtements de travail
Comme chaque année les vêtements de travail du personnel des services techniques doivent être remplacés. Un devis comprenant des pantalons, bottes, gants, chaussures et combinaisons, a été demandé à une entreprise spécialisée.
Le conseil autorise la signature du devis de l'entreprise LECOUFLE pour un montant de 981,33€ HT.
- Achat de matériel
Pour louer plus facilement le Casino sous forme de location gérance, le conseil dispose de l'opportunité d'acheter du matériel propice à répondre à cet objectif. M LE MOINE Jean-Claude et M GANNE Philippe, conseillers municipaux ont procédé à une visite approfondie de l'établissement et contrôlé l'ensemble du matériel et des améliorations apportées et fournies par le locataire-gérant sortant et qui sont indispensables pour pouvoir proposer une future location-gérance.
Afin d'éviter tout litige futur et proposer ainsi un outil commercial complet, monsieur le Maire propose que la commune procède à l'achat du matériel de type four, lave-vaisselle, lave-verre, tour pâtissier, vaisselles, claustra...
Le conseil autorise le versement à la société GRIMM'OZ la somme globale de 22 500,00€ représentant le matériel et les améliorations apportées par ladite société à l'établissement communal.

Monsieur le Maire a remercié et félicité les membres du Conseil Municipal qui durant cette mandature ont œuvré pour le bien commun, ont donné de leur temps, de leur énergie en toute équité. Il a apprécié leurs conseils et souhaite à celles et ceux qui ne se représentent pas, la nécessaire quiétude pour une nouvelle approche de leur vie quotidienne et bonne chance à celles et ceux qui se représentent.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Michel MARESCOT